



## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

En application des dispositions de la loi N°23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics notamment l'article 46 et au décret présidentiel N°15-247, du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment en ses articles 78, 79, 80 et 82.

L'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement – AADL-, Direction Régionale de Ouargla, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L'Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°047/DRO/AADL/2025 Du 24/09/2025, portant sur La réalisation de 160 logements location-vente individuels en (RDC+ Terrasse Accessible) en TCE avec locaux à usage commercial, professionnel, y compris les travaux de viabilisation, commune de El Atteuf, wilaya de Ghardaïa. Programme location-vente AADL 03, Tranche 185 000 / Zone 03 Et selon la séance d'évaluation des offres du : 21/10/2025, le marché est attribué provisoirement à l'entreprises suivante :

| Désignation  |                        | Attributaire provisoire du marché & NIF                         | Montant de l'offre en DA/TTC à l'ouverture des plis | Montant de l'offre en DA/TTC après correction | Notation /100 pts | Critères de choix                                       | Délai      |
|--|------------------------|---|---|---|-------------------|---|------------|
| La réalisation de 160 logements location-vente individuels en (RDC+ Terrasse Accessible) en TCE avec locaux à usage commercial, professionnel, y compris les travaux de viabilisation, commune de El Atteuf, wilaya de Ghardaïa. Programme location-vente AADL 03, Tranche 185 000 / Zone 03 | SITE N°01:56/160 logts | ETB AYADI<br>ABDERAHMAN<br>NIF :<br><u>19670613002573500000</u> | 297 852 598.85<br>DA/TTC                            | 297 852 598.85<br>DA/TTC                      | 70.00             | Offre le moins disant<br>Pré-qualifiée<br>techniquement | 16<br>Mois |
|  | SITE N°02:56/160 logts |   | 297 852 598.85<br>DA/TTC                            | 297 852 598.85<br>DA/TTC                      | 65.00             |   | 16<br>Mois |
|  | SITE N°03:48/160 logts |   | 257 497402.41<br>DA/TTC                             | 257 497402.41<br>DA/TTC                       | 59.00             |   | 16<br>Mois |

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se présenter au niveau de la Direction Régionale AADL de Ouargla, **sise à la rue Rouabah Abderrahmane à Ouargla** dans les trois (03) jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés sectorielle, dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire soit dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Si les dates limites sus-indiquées coïncident avec un jour Férié ou un jour de repos légal, elles sont prorogées au jour ouvrable suivant.